

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/911

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'Association Lyon Boxe pour l'organisation du championnat de France le 6 mars 2015.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/911 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON BOXE POUR L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE LE 6 MARS 2015. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Lyon Boxe organise un championnat de boxe de niveau national, le 6 mars 2015 au gymnase Mado Bonnet à Lyon 8^e.

Cette rencontre opposera plusieurs boxeurs dans les catégories poids «super léger» «poids plume» et «poids super mi-moyen».

Au cours de la soirée, d'autres rencontres professionnelles auront lieu : une coupe de la Ligue, un tournoi de France et un Critérium National.

De jeunes champions amateurs seront opposés à des champions régionaux et nationaux (Oktay Takalak, Nicolas Ladias et Kristian Matija). Ces rencontres se dérouleront suivant les règles et les principes de la boxe anglaise.

Les objectifs de l'Association sont :

- d'organiser une compétition de niveau national et de qualité à Lyon ;
- de sensibiliser le public lyonnais aux valeurs éducatives de la boxe (respect, maîtrise, contrôle de soi, discipline...) ;
- d'assurer la promotion du club ;
- de participer au développement de cette discipline et de la faire découvrir au public lyonnais.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi de réaliser des rencontres nationales de boxe à Lyon, d'assurer la promotion de cette discipline et d'aider les jeunes espoirs lyonnais à évoluer dans leur discipline.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 40 500 €.

En 2014, l'Association Lyon Boxe a perçu une subvention de 9 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation du championnat de France professionnel.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 4 000 euros à l'Association Lyon Boxe.

Vu l'avis du Conseil des 8^e et 9^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 4 000 euros est allouée à l'Association Lyon Boxe pour l'organisation du championnat de France, le 6 mars 2015 au gymnase Mado Bonnet à Lyon 8^e.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT